

Mais qui fait la police ?



Courbevoie le 30 septembre 2018

Les salariés qui viennent au travail en voiture, et qui n'ont pas la chance d'avoir une place sous ORA, doivent garer leur véhicule dans un des deux parkings de "proximité". Soit l'un à 550 mètres et l'autre à 750 mètres. Comme proximité il y a mieux, surtout sous la pluie... et nous ne sommes pas encore en automne, avec la nuit qui tombe à 5 heures, ni en hiver, avec le froid et la neige.

Mais le pire n'est pas là. Plusieurs salariés, qui sont stationnés au parking de la Porte de S^t Ouen, se sont déjà fait agresser (verbalement pour l'instant) sur leur trajet retour. Un climat d'insécurité règne sur le parcours en fin de journée, surtout pour nos collègues femmes qui arrivent inquiètes et partent avec angoisse.

ORA est dans un quartier sensible et ce problème était prévisible. Dès le lancement du projet, vos élus CGT avaient d'ailleurs alerté la Direction qui, comme d'habitude, avait répondu par une fin de non-recevoir au prétexte que le 17^e n'était pas le Bronx et que les quartiers dangereux sont le 1^{er} et le 8^e arrondissement de Paris.

Pendant ce temps-là, les membres du COMEX restent dans leur voiture, bien au sec et bien au chaud, douillettement stationnés sous les bureaux du Siège, sans même avoir à sortir dans la rue pour rejoindre leurs fauteuils moelleux, dans l'ambiance feutrée des open-spaces.

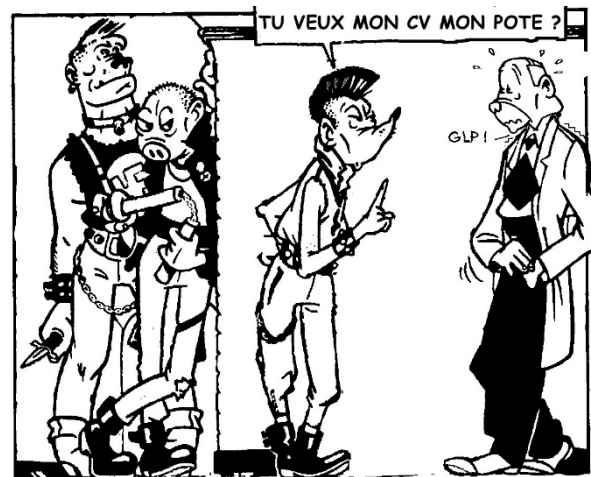
La politique de castes a encore de beaux jours devant elle !

Pourtant, il y aurait bien un moyen de calmer l'inquiétude du personnel et de régler ces problèmes d'insécurité latente : instaurer la rotation d'une navette le matin et le soir, de 8h00 à 9h45 et de 16h30 à 18h00.

Cette solution, qui avait été mise en œuvre lors du déménagement à Courbevoie en 1998 pour rallier le RER, et qui a été retenue par Xérox récemment pour des questions de sécurité, est jugée inutile et trop chère par Canon aujourd'hui.

Quel que soit le problème, l'entreprise refuse catégoriquement de déboursier un euro de plus pour la sécurité des salariés, en dépit de son obligation légale d'assurer la sécurité du personnel (*art L4121-1 du Code du Travail*).

La Direction prétend que ce n'est pas si grave, que c'est dans la tête, qu'il faut passer son chemin sans prêter attention aux sifflets, aux insultes et aux menaces, qu'il faut s'adapter au style du quartier...



Facile à dire lorsque l'on n'est pas directement concerné et qu'on ne risque pas d'être confronté aux agressions des bandes du quartier.

Vos élus CGT refusent de laisser les salariés sur le trottoir, en proie aux intempéries et aux insultes.

Nous lançons donc une campagne de pétition pour exiger la mise en place de navettes entre ORA et les parkings extérieurs.